

## **RESOLUTION**

L'Association des germanistes de l'enseignement supérieur (AGES) s'est réunie le 27 mars 2010 et réitère des réserves extrêmes face aux dispositions de la réforme de la formation des enseignants du secondaire. Elle exprime sa désapprobation face aux conditions de son application ; a fortiori cette année, cette réforme est matériellement inapplicable : la date des écrits du CAPES au mois de novembre rend impossible une préparation sérieuse aux épreuves et met gravement en danger tant les chances de réussite des étudiants que la qualité des futurs professeurs. L'AGES réclame impérativement que soit prolongé le délai des inscriptions aux concours (actuellement fixé au 18 juin). A cette date, les diplômes de masters indispensables pour être candidat ne seront pas obtenus, les résultats de la session des concours en cours ne seront pas connus, empêchant toute réinscription des candidats ajournés. Qui plus est, les universités n'auront pas à cette date reçu la validation des maquettes et parcours les autorisant à préparer aux concours.

L'AGES désapprouve la mise en place de stages en responsabilité pour des candidats non encore reçus au concours de recrutement. Elle met en garde contre les inévitables problèmes que cette organisation ne manquera pas de générer et dont l'Université ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable.

Résolution votée à l'unanimité des présents.